

Le successeur de Cousinot paraît avoir été un certain Jean Bourgoïn, que l'on ne connaît que de nom, et François Cureau de la Chambre, nommé à la place de Marin son père. n'a jamais paru dans sa chaire.

*SUR UNE HACHE EN LIMONITE TROUVÉE AUX ENVIRONS DE KONAKRY  
(GUINÉE FRANÇAISE),*

PAR M. E.-T. HAMY.

J'ai reçu pour le Muséum de M. Laurent Mouth, chef du service des travaux publics de la Guinée française, par le courrier du 22 octobre, une pièce intéressante, découverte par ce chercheur persévérant et souvent heureux, à quelques kilomètres de Konakry. C'est une hache en limonite, taillée à larges éclats et polie seulement à son extrémité coupante et *sur une seule de ses faces*. Le tranchant est demi-circulaire; le corps de l'outil va en se rétrécissant graduellement de plus de moitié jusqu'au talon qui est coupé carrément. La longueur atteint 13 centim. 5, la largeur mesure de 5 centim. 5 à 2 centim. 1 et l'épaisseur maxima dépasse 2 centim. 5.

C'est la plus volumineuse hache de ce genre que nous ait encore donnée l'Ouest africain. La grotte du Kakimbon, à Konakry, fouillée en 1899 par le même explorateur, M. Laurent Mouth, avec l'aide de MM. Roux et Albert Mouth, avait donné deux haches semblables<sup>(1)</sup> dont une seule intacte, et cette pièce, figurée dans le compte rendu du Congrès d'anthropologie de 1900 (fig. 9), aussi épaisse et presque aussi large que celle que je vous présente, ne dépasse pas 12 centimètres en longueur.

M. Laurent Mouth a ramassé l'instrument en se promenant sur la voie ferrée, dans la banlieue de Konakry. «Le chemin de fer avait fait, dit-il, ballaster la voie entre l'isthme de Tombo et le kilomètre 6, et la hache en question avait été jetée par hasard à la surface du ballast où je l'ai trouvée. J'ai recherché les différents locaux d'emprunt de ce ballast sans rencontrer d'autres pièces. Je continuerai ces recherches et vous tiendrai au courant de leur résultat. La hache est plus belle que toutes les pièces que nous avons pu trouver au Kakombon . . .

J'ai tenu à faire connaître dans notre *Bulletin* qui a déjà publié plusieurs notes sur l'archéologie préhistorique de la Guinée française<sup>(2)</sup>, ce nouveau témoignage de l'existence, dans ces territoires de l'Ouest africain,

(1) Cf. E.-T. HAMY. La grotte du Kakimbon, à Rotoma, près Konakry (Guinée française). (*Congr. intern. d'Anthrop. préhist.*, XII<sup>e</sup> sess., 1900, p. 239-240.)

(2) Cf. *Bull. du Mus.*, t. III, p. 282; t. V, p. 236; t. VI, p. 337.

d'une civilisation néolithique, d'un caractère très spécial, assez bien limitée jusqu'à présent au bassin du Sénégal et de la Falémé, d'une part, de l'autre, à cet ensemble de cours d'eau communément désignés par les colons sous le nom de *Rivières de Sud*. . .

M. Laurent Mouth termine sa lettre en me signalant l'existence d'une grande grotte dans les îles de Los, qui viennent de nous être cédées par l'Angleterre. « Dès qu'on pourra y aller sans difficulté, dit M. Mouth, je la ferai fouiller et m'empresserai de faire parvenir au Muséum les pièces que j'y pourrai découvrir. »

*L'ALLÉE COUVERTE DES CARRIÈRES DE ROYLAIE,  
à SAINT-ÉTIENNE (OISE),*

PAR M. E.-T. HAMY.

Un ouvrier qui tirait de la pierre au lieu dit *les carrières de Roylaie*, commune de Saint-Étienne, arrondissement de Compiègne, avait successivement déchaussé et brisé un quartier de roche à fleur de sol, puis quatre grandes pierres verticales sur lesquelles cette masse s'appuyait, lorsque la rencontre d'un certain nombre d'ossements et d'une hache de pierre polie lui suggéra l'idée que ce pouvait bien être une ancienne tombe qu'il avait ainsi ouverte. Il arrêta son exploitation et prévint le fermier, qui transmit aussitôt la nouvelle au propriétaire du terrain, M. le comte de Bertier. Celui-ci, déjà mis au courant par les fouilles très fructueuses, antérieurement exécutées sur le même plateau, à Courtieux et à Montigny-l'Engrain, accourut bien vite sur place et reconnut tout de suite l'existence d'une *allée couverte*, parfaitement caractérisée, de l'âge de la pierre polie. Après avoir fait le nécessaire pour sauvegarder ce qui restait encore du monument. M. de Bertier en a lui-même achevé la fouille, et voici la description sommaire qu'il en donne dans une note manuscrite qui accompagne le lot d'ossements humains qu'il a envoyé à mon laboratoire du Muséum.

La galerie, orientée du Sud au Nord, mesurait environ 6 mètres. L'entrée, ouverte au Sud, était close par trois pierres verticales de 0 m. 80 de large; le fond était formé d'une grande roche dressée qui ne mesurait pas moins de 2 m. 45 de largeur sur 1 m. 70 de hauteur et 0 m. 40 d'épaisseur. A deux mètres de l'entrée, deux grosses pierres debout coupaient l'allée en deux chambres inégales.

La galerie de Roylaie atteint 2 mètres en travers et 1 m. 35 au-dessus du dallage sommaire qui en constitue le plancher. Le toit se compose de quatre grandes dalles, dont la dernière, vers le fond, s'était anciennement